



Nonpaiement des frais de la maison

Par **marie danielle**, le **18/08/2009** à **19:54**

Bonjour, rnje paye une pension a ma femme et elle doit payer la maison et les frais qu y s'y attelentrnmais elle ne le fait pas quels sont mes recours?(cela fait suite a une procedure de non rconciliation et ce sont des mesures provisoires)mais bientot je serais dans l'incapacite derntout payer et ils saisiront la maisonrnmerci

Par **jeetendra**, le **18/08/2009** à **19:59**

bonsoir, le mieux c'est de voir avec votre avocat pour qu'il le signale au juge aux affaires familiales au besoin en référé, il n'est pas trop tard, votre avocat perçoit bien des honoraires, c'est son boulot, meme au titre de l'aide judiciaire, sinon envoyez un courrier recommandé à ce juge à ce sujet, courage à vous, cordialement